

circuit

Magazine d'information sur la langue et la communication

Numéro 52, été 1996



*Au-delà
des langues
officielles*



Ordre des traducteurs
et interprètes agréés du Québec

Littré, traducteur érudit, provocateur et illusionniste

Grand érudit et travailleur compulsif, Littré est très polyvalent dans sa carrière de traducteur. Assez cultivé pour passer des œuvres complètes d'Hippocrate à la poésie de Schiller, il s'est également risqué à expérimenter un type de traduction qu'on pourrait qualifier de reconstruction historique.

par Jean Delisle, trad. a., term. a.

MÉDECIN, journaliste, traducteur, philosophe, historien, biographe, philologue, lexicographe, vulgarisateur scientifique, politologue, poète, député (r87r), sénateur (r875) : Littré est un monument. Trois académies l'accueillent en leur sein, dont l'Académie française, en r87r, pour l'exceptionnelle qualité de son *Dictionnaire de la langue française* (r863). Ennemi de l'oisiveté, il a toujours eu plusieurs fers au feu. Son père, ancien militaire, occupe ses loisirs à parfaire ses connaissances du latin, du grec, de l'arabe et du sanscrit. Il fait goûter à son aîné les plaisirs de l'érudition. Émile est doué pour les langues. Très doué. Faut-il s'étonner qu'il ait donné le meilleur de lui-même à la lexicographie et à la traduction ? Il a traduit à partir du grec, du latin, de l'allemand et de l'italien.

Ses sept ans d'études de médecine lui donnent toute la compétence et la crédibilité nécessaires pour traduire les œuvres complètes d'Hippocrate. Dix gros volumes. Vingt-deux ans de travail. Comme l'a fait saint Jérôme pour la Bible, il collationne les manuscrits et, animé d'un souci de vulgarisation, analyse, commente et « actualise » le corpus hippocratique à l'intention des médecins du XIX^e siècle.

Ses connaissances médicales sont aussi mises à profit pour la révision du *Dictionnaire de médecine* de Nysten, tâche qu'il accomplit avec la collaboration du docteur Charles Robin. La formulation par trop « positiviste » des nouvelles définitions déroute les usagers et soulève un tollé de protestations. Littré est mis au pilori, entre autres, pour sa désormais célèbre définition de l'homme : « *Homme*: Animal mammifère, de l'ordre des primates, famille des bimanés, caractérisé taxonomiquement par une peau à duvet ou à poils rares. » Ses ennemis en font les

gorges chaudes. Les caricaturistes s'en donnent à cœur joie et dessinent notre « homme » juché dans un arbre en compagnie de ses congénères... Les coups tombent drus : « Au physique, M. Littré n'est pas superbe, lit-on dans le *Trombinoscope*; n'ayant aucun motif pour faire de la peine aux singes, nous nous abstenons de toute comparaison; [...] » Imperturbable, Littré continue à s'adonner à ses multiples travaux et à sa passion du travail solitaire.

De l'allemand, il traduit cinq poèmes de Schiller et la *Vie de Jésus* du théologien David F. Strauss. Cet ouvrage, qu'il lit avec délectation, fait scandale en Allemagne. Désireux de réconcilier la science et la philosophie, l'auteur considère le Nouveau Testament comme une légende. L'agnostique Littré, disciple et admirateur d'Auguste Comte, est du même avis que Strauss. Comme il fallait s'y attendre, sa traduction choque elle aussi les autorités religieuses de France. Le nombre de ses ennemis grandit. Littré clame sa neutralité : un traducteur n'est pas responsable de ce qu'il traduit. (Il faut bien reconnaître que le choix des œuvres traduites n'est pas innocent. Est-ce suffisant pour dénier toute immunité morale aux traducteurs ? Oui, prétendent les censeurs et les fanatiques religieux.) Toujours est-il que la version française de la *Vie de Jésus*, plus claire que l'original, dit-on, obtient un vif succès de librairie en Allemagne...

L'infatigable Littré est amené à réviser l'édition française de l'*Histoire naturelle* de

Pline l'Ancien, lui aussi travailleur compulsif, car il continuait de travailler pendant les repas et jusque dans son bain... Littré ne retire pas beaucoup de plaisir à effectuer cette retraduction, qu'il semble avoir bâclée : les « bêtises » et les « niaiseries » du texte de Pline l'irritent.

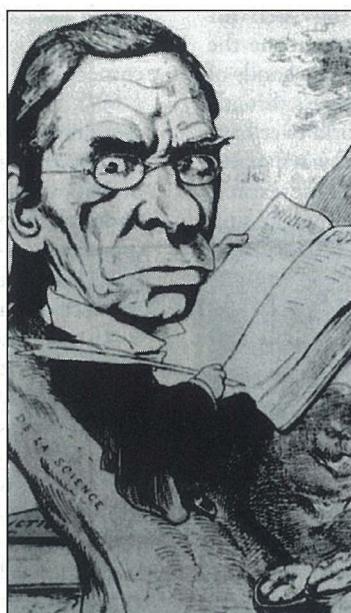
L'illusionniste

Plus originales sont ses deux traductions « expérimentales ». En bon philologue, féru d'histoire, il s'impose un défi de taille : reproduire en français deux œuvres étrangères éloignées dans le temps, tout en cherchant à recréer « l'odeur de leur siècle ». Il transposera donc le premier chant de *l'Illiade* en français du XIII^e siècle et *l'Enfer* de Dante en français du XIV^e.

En r847, Littré livre à la *Revue des Deux mondes* un article intitulé « La poésie homérique et l'ancienne poésie française ». Un long préambule de 28 pages précède sa traduction : « Traduire un chant d'Homère en langage français du XIII^e siècle est un essai qui réclame toutes sortes de justifications et d'explications. » Selon Littré, Homère ne peut être

traduit que dans la vieille langue des romans de chevalerie. Le romantisme et le positivisme ont rendu désuètes les conventions littéraires rigides des XVII^e et XVIII^e siècles, et les acquis de l'histoire permettent désormais à « l'art d'être plus fidèle au costume ». Finies les « belles infidèles ». Paul-Louis Courier (r772-r825), autre traducteur libéral et anticlérical, mort assassiné, l'avait précédé sur cette voie en traduisant Hérodote dans la langue du XVI^e siècle. L'essai de traduction de Littré « relève doublement de l'érudition, puisque le grec et le vieux français y interviennent ». À ses yeux, le vieux français n'est pas une langue morte. Voici quelques vers de cette étonnante traduction :

Atride, et vous, portant beaux
jambarts, Achéen,
Fassent li Dieu qui sus ont manoir
olympien,
Gâtiez la cit Priam et repairez à
bien!



Mais prenez la rançon, rendez ma
fille amie,
Craignant le fil Latone, Phébus à
longue archie.

Une trentaine d'années plus tard,
Littré tente un nouvel essai de traduction
« reconstruction historique », selon l'ex-
pression de Georges Mounin. Il s'attaque
cette fois à *l'Enfer* de Dante qu'il traduit
en langue d'oïl du XIV^e siècle, avec moult
notes et glossaire. « Mon ambition (ambi-
tion exorbitante, j'en conviens) [est] de
donner à mon Dante un parler aussi cor-
rect que celui [d'un] trouvère normand
[...], en un mot de faire naître l'illusion
que ma traduction a été écrite par quelque
Garnier du XIV^e siècle. » En voici un ex-
trait:

En mi chemin de ceste nostre vie
Me retrouvais en une selve obscure;
Car droite voie ore estoit esmarrie.
Ah! ceste selve, dire m'est chose
dure,

Corn de estoit sauvage et aspre et fort,
Si que mes cuers encore ne s'asseüre :
Tant est amere que peu est plus la
mort.

Bien rares sont les lecteurs du XIX^e siècle
qui peuvent goûter la langue d'oïl! Littré
reconnait lui-même que pour comprendre
sa version, il faudrait la retraduire en fran-
çais contemporain. Aveu d'échec? Com-
ment alors qualifier cette traduction qui ne
passe pas la rampe? Chef-d'œuvre expéri-
mental? Peut-être. Jeu d'érudit? Sûrement.

Cette double expérience de traduction
d'un savant philologue s'est révélée, à
l'examen, un prodigieux grenier à fautes.
« Les romanistes, écrit Alain Rey, auront
tôt fait de découvrir anomalies prosodi-
ques et bizarreries linguistiques », mais,
ajoute-t-il, « le résultat [...] est dis-
trayant. » Cet exercice, véritable tour de
force, appartient au courant littéraire de
l'art pour l'art. Mais à sa base, il y a une
hypothèse erronée. C'est que Littré est

profondément convaincu que « le vieux
français n'est point [...] une langue abso-
lument morte ». Il ne saurait donc y avoir
d'état de langue fonctionnel à un moment
donné. Chaque mot reste vivant et porte
en lui son histoire, comme le présent en-
globes le passé. « Détacher l'usage con-
temporain de ses origines, c'est arracher la fleur
de sa tige. » Tout Littré est là : ce jardinier
des mots n'a jamais pu se résigner à cueillir
les fleurs sans leur tige. •

Jean Ddisle est professeur à l'Université d'Ottawa.

Bibliographie

HAMBURGER, Jean, *Monsieur Littré*, coll. « *Grandes Bio-
graphies* » Paris, Flammarion, 1988, 307 p.

LITTRÉ, Émile, « La poésie homérique et l'ancienne
poésie française » dans *Revue des Deux mondes*, t. XIX,
17^e année, Paris, 1^{er} juillet 1847, p. 109-161.

MOJNIN, Georges, *Les Belles infidèles* (C195S), coll. « *Étude
de la traduction* » Lille, Presses Universitaires de Lille,
1994, 109 p.

REY, Alain, *Littré, l'Humanisme et les mots*, Paris, Galli-
mard, 1970, 349 p.